



MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD
PROVINCE DE QUÉBEC

SEPTEMBRE 2019

MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 16 septembre 2019 à 19 h au bureau de municipal situé au 1362 Rte 148 Campbell's Bay, QC.

Present: La mairesse Colleen Larivière, Conseillers Denis Dubeau, Donald Graveline, Emile Morin, Joe Belanger, Terry Racine et John Stitt.

Également présente : La directrice générale, Julie Bertrand

Les personnes nommées ci-dessus formant quorum, la mairesse Colleen Larivière ouvre la séance.

Adoption de l'ordre du jour

2019-09-151 Il est proposé par Donald Graveline et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, avec des ajouts, pour le 16 septembre 2019.
Adopté

Adoption du procès-verbal

2019-09-152 Il est proposé par Emile Morin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 12 août 2019.
Adopté

URBANSIME

Rapport de l'inspecteur municipal et réclamation de dépenses

2019-09-153 Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport de l'inspecteur municipal et d'autoriser les dépenses réclamées.
Adopté

Lettre d'appui au Centre de Tri Pontiac.

2019-09-154 Il est proposé par Joe Bélanger et résolu à l'unanimité d'envoyer une lettre d'appui au ministère de l'Environnement concernant une demande de certificat d'autorisation de la part du Centre de Tri du Pontiac, concernant le traitement de la « matière résiduelle fine ».

PROCESSUS DE DEMANDE POUR CERTIFICAT D'AUTORISATION ET MELCC

2019-09-155 CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Litchfield adhère au principe du développement durable ;
CONSIDÉRANT QUE les retards inacceptables dans le traitement des demandes de certificats d'autorisation, qui peuvent prendre plusieurs années à traiter;
CONSIDÉRANT QUE, pendant le processus, l'information est demandée en masse et sur de longues périodes de temps, et souvent cette information est déjà au dossier ;
CONSIDÉRANT QUE le *Ministère de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques* (MELCC) contribue à l'allongement des délais en remettant constamment en question le travail et les rapports des professionnels travaillant pour les promoteurs (ingénieurs, biologistes, etc.) ;



MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD
PROVINCE DE QUÉBEC

SEPTEMBRE 2019

CONSIDÉRANT QUE ces retards ont des répercussions importantes sur les activités socio-économiques du Pontiac et ralentissent indûment son développement ;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'enquête adoptée par la MRC de la Vallée de la Gatineau le 20 août 2019 ;

Par conséquent ;

Il a été proposé par le conseiller régional Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC de la Vallée de la Gatineau dans sa résolution et de demander au gouvernement du Québec d'enquêter sur le processus de demande de certificats d'autorisation au Ministère de *l'Environnement et de la lutte aux changements de l'Outaouais à Gatineau*.
Adopté

Approbation de l'offre de service de WSP pour la surveillance du projet Laforêt

2019-09-156

CONSIDÉRANT QUE le projet de relocalisation de la sortie Laforêt nécessite les services d'un ingénieur pour la surveillance du travail ;

CONSIDÉRANT QUE WSP a fourni et offert une offre de service ;

Par conséquent ;

Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de WSP. Cette dépense de \$20 350, plus taxes, est autorisée du fond TECQ 2014-2018.

Adopté

Approbation de l'offre de service d'EXP pour le « contrôle des matériaux » pour le projet Laforêt.

2019-09-157

Attendu que le projet de relocalisation de la sortie Laforêt nécessite les services d'un expert en contrôle des matériaux;

Attendu que EXP a fourni une offre de services;

Par conséquent,

Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'accepter « l'offre de service » d'EXP. Cette dépense de 14 390,00 \$ + taxes est autorisée des fonds TECQ 2014-2018.

Adopté

Autorisation d'achat de 2 ponceaux pour les entrées du Jardin Éducatif Pontiac sur le chemin Keon

2019-09-158

Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat et l'installation de 2 ponceaux pour les entrées de la propriété du Jardin Éducatif Pontiac sur le chemin Keon. Cette dépense est autorisée du fond TECQ 2014-2018.

Adopté



MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD
PROVINCE DE QUÉBEC

SEPTEMBRE 2019

ROUTES ET ÉQUIPEMENTS

Authentification d'achat

2019-09-159 Il est proposé par Emile Morin et résolu à l'unanimité d'authentifier l'achat d'un « radiateur d'air à air » pour le camion International 2010. Cette dépense de 925,00 \$ plus taxes est autorisée du poste budgétaire "réparations d'équipement " du budget provisoire 2019.

Adopté

Appel d'offres pour la fourniture de 3000 t.m. de sable d'hiver

2019-09-160 Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité de lancer un appel d'offres auprès de 3 fournisseurs pour 3000 t.m. de sable d'hiver. Les exigences relatives à l'appel d'offres doivent indiquer que le coût du transport sera pris en considération dans l'examen et l'acceptation de toute offre soumise.

Adopté

Appel d'offres pour la fourniture de 115 m t. de sel de voirie

2019-09-161 Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité de lancer un appel d'offres pour la fourniture de 115 t.m. de sel de voirie.

Adopté

Finances

Paiement des comptes

2019-09-162 Il est proposé par Donald Graveline et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des factures à payer et d'accepter le paiement des factures payées avant cette réunion.

Adopté

Factures mensuelles

Factures payées avant la réunion : 7 860,70 \$

Factures à payer : 118 193,04 \$

Montant total des factures : 126 053,74 \$

Certificat de disponibilité

Moi, Julie Bertrand, directrice générale de la municipalité de Litchfield, certifie qu'il y a suffisamment de crédits disponibles pour payer le montant approuvé de la facture totalisant 126 053,74 \$ pour le mois de septembre 2019.

Signé: _____ Date: _____

—

Julie Bertrand, Directrice générale

SECURITÉ

Membres du Plan d'urgence de la sécurité publique Membres de l'organisation municipale

2019-09-163 ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile, la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;
ATTENDU QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à la source de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Litchfield reconnaît

que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

Pour ces motifs, il est proposé Donald Graveline et unanimement résolu:



MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD
PROVINCE DE QUÉBEC

SEPTEMBRE 2019

QU'une organisation municipale de la sécurité civile soit créée afin de coordonner les ressources et les mesures déployées au moment et à la suite des sinistres et d'assurer la concertation des intervenants;
QUE les personnes suivantes soient désignées membres de l'organisation municipale de la sécurité civile et qu'elles occupent les fonctions décrites ci-dessous :

FONCTION	NOM
Coordonnateur municipal de la sécurité civile :	Julie Bertrand
Coordonnateur municipal de la sécurité civile substitut :	Robert Carle
Responsable de la mission <i>Administration</i> :	Julie Bertrand
Responsable substitut de la mission <i>Administration</i> :	Connie Levesque
Responsable de la mission <i>Communication</i> :	Julie Bertrand
Responsable substitut de la mission <i>Communication</i> :	Colleen Lariviere
Responsable de la mission <i>Secours aux personnes et protection des biens</i> :	Terry Racine
Responsable substitut de la mission <i>Secours aux personnes et protection des biens</i> :	Donald Graveline
Responsable de la mission <i>Services aux personnes Sinistrées</i> :	Gerald Graveline
Responsable substitut de la mission <i>Services aux personnes</i>	Denis Dubeau
Responsable de la mission <i>Services techniques</i> :	Denis Dubeau
Responsable substitut de la mission <i>Services techniques</i> :	Sylvain Dubeau
Responsable de la mission <i>Transport</i> :	Bruce Morin
Responsable substitut de la mission <i>Transport</i> :	Chris Sauriol
Responsable <i>Autre mission</i> :	Robert Carle
Responsable Coordinateur du Site Sinistré :	Kevin Kluge
Responsable Coordinateur de Site Sinistré substitut :	Gerald Graveline
Responsable Coordinateur de Site Sinistré substitut :	Alain Dubeau
Responsable substitut <i>Autre mission</i> ;,	Emile Morin ,John Stitt Donald Graveline Joe Belanger

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant l'organisation municipale de sécurité civile de la municipalité.

Résolution municipale relative à la nomination d'un responsable de la préparation aux sinistres.

2019-09-164

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origines naturelle et anthropique pouvant être à la source de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Litchfield reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE le conseil municipal de LITCHFIELD désire doter la municipalité d'une préparation, lui permettant de répondre à tout type de sinistre pouvant survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE les mesures de préparation aux sinistres qui seront mises en place devront être consignées dans un plan de sécurité civile;

ATTENDU QUE la mise en place de mesures de préparation aux sinistres ainsi que l'élaboration d'un plan de sécurité civile nécessitent la participation de plusieurs services de la municipalité, notamment ceux de sécurité incendie, des travaux publics et de l'administration;



MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD
PROVINCE DE QUÉBEC

SEPTEMBRE 2019

ATTENDU QUE cette préparation et que ce plan doit être maintenu opérationnels et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal.

Pour ces motifs, il est proposé par Donald Graveline et unanimement résolu :

QUE JULIE BERTRAND soit nommée responsable de l'établissement des mesures de préparation aux sinistres et de l'élaboration du plan de sécurité civile de la municipalité de Litchfield;

QUE ce responsable soit mandaté afin :

d'assurer la mise en place de mesures de préparation aux sinistres;

d'élaborer, en concertation avec les différents services de la municipalité, le plan de sécurité civile de la municipalité;

d'élaborer une procédure de mise à jour et de révision du plan de sécurité civile;

de proposer des moyens pour informer la population au sujet des consignes de sécurité à suivre lors de sinistres;

d'assurer le suivi des besoins en matière de formation et d'exercices;

d'évaluer les ressources nécessaires pour rendre les mesures de préparation aux sinistres fonctionnelles et de proposer des moyens

permettant de combler les besoins additionnels;

de préparer un bilan annuel de l'évolution de la sécurité civile sur le territoire de la municipalité.

QUE les divers services municipaux concernés et que les ressources nécessaires soient mises à la disposition de ce responsable pour qu'il puisse mener à bien ses mandats.

*Un responsable de la préparation aux sinistres peut être désigné dans l'éventualité où la municipalité ne souhaite pas constituer un comité municipal de sécurité civile.

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant le responsable de l'établissement des mesures de préparation aux sinistres et de l'élaboration du plan de sécurité civile de la municipalité.

"Comité spécial" pour une éventuelle intégration des services d'incendie

2019-09-165

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a accepté de travailler avec les municipalités voisines en ce qui concerne l'intégration possible de multiples services d'incendie ;

CONSIDÉRANT QU' à cette réunion, il a été convenu qu'un comité soit formé composé de 2 membres du conseil de chaque municipalité ;

Par conséquent ;

Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité de nommer

la mairesse Larivière et le conseiller Denis Dubeau ainsi que les membres du comité représentant la municipalité de Litchfield.

Adopté

HALTE

Autorisation d'achat de pompe pour purger les conduites d'eau du splashpad

2019-09-166

Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'une pompe pour aider à la préparation hivernale du splashpad. Cette dépense est autorisée du poste budgétaire « halte-entretien et réparations » du budget provisoire 2019.

Adopté



MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD
PROVINCE DE QUÉBEC

SEPTEMBRE 2019

Autorisation d'acheter 2 charges de sable pour la structure de jeu et de réparer la plateforme pour la balançoire de la chaise roulante.

2019-09-167

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de 2 charges de sable pour la structure de jeu et de réparer la plateforme sous la balançoire de la chaise roulante. Ces dépenses sont autorisées du poste budgétaire « halte-entretien et réparations » du budget provisoire 2019.

Adopté

RESSOURCES HUMAINES

Procéder à huis clos

2019-09-168

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité de procéder à huis clos à 19h45.

Adopté

2019-09-169

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité de procéder à la séance ordinaire à 19 h 55.

Adopté

Modification de la description de poste et augmentation du taux horaire pour l'employé #030

2019-09-170

Il est proposé par John Stitt et résolu à l'unanimité de modifier la description de poste de l'employé #030 pour y inclure la responsabilité de l'opérateur de déneigement occasionnel et chauffeur de camion. Lors de la signature de ladite entente, il est également résolu d'augmenter le taux horaire de 2,00 \$. Cela entre en vigueur immédiatement.

Adopté

Divers

Autorisation pour la DG d'assister à l'atelier de formation sur l'espace du parc

2019-09-171

Il est proposé par John Stitt et résolu à l'unanimité d'autoriser la DG à assister à l'atelier régional d'une journée en novembre. Cette dépense de 50 \$ pour les frais d'inscription et de déplacement est autorisée du poste budgétaire " DG- formation et voyage " du budget provisoire 2019.

Adopté

Approbation du certificat d'autorisation pour le propriétaire du 53, chemin McGuire.

2019-09-172

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a décidé d'accorder la permission au propriétaire du 53, chemin McGuire afin d'utiliser la propriété municipale (lot 3 685 570) pour entretenir sa pompe et son équipement afin de continuer à approvisionner son chalet en eau ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait approuver le document par son conseiller juridique ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont lu le document et accepté les modalités ;

Par conséquent ;

Donald Graveline et résolu à l'unanimité d'accorder au propriétaire du 53, chemin McGuire le certificat d'autorisation tel qu'il a été présenté et que la



**MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD
PROVINCE DE QUÉBEC**

SEPTEMBRE 2019

maireesse Lariviere et la directrice générale, Julie Bertrand, sont autorisées à signer le document au nom de la municipalité.

Adopté

***Il est à noter que la maireesse Lariviere quitte son siège à 20 h 09 en raison de la perception possible d'un conflit d'intérêts concernant le chemin Gravelle. Le conseiller Denis Dubeau préside la réunion.**

***Il est à noter que la directrice générale, Julie Bertrand, a présenté un projet de politique pour déterminer les conditions d'entretien, réparations, améliorations et la propriété des routes privées et municipales. Le Conseil examinera la politique.**

Levé de la séance

2019-09-173

Il est proposé par Joe Bélanger et résolu à l'unanimité de clore la séance à 20 h 22.

Adopté

**Colleen Larivière
Maireesse**

**Julie Bertrand
Directrice générale**